

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE

Une conférence-débat sur la laïcité ce jeudi au cinéma Grand Écran

Jeudi 7 décembre 2023 à 19 h 30, au cinéma Grand Écran, Charles Coutel, professeur émérite en philosophie du Droit, animera une conférence-débat sur le thème « Laïcité et liberté ». Plus de deux siècles après la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le principe de Laïcité est encore régulièrement interrogé, voire mis en cause.

Laïcité et liberté

Charles Coutel viendra échanger avec le public sur le lien qui unit les principes de laïcité et de liberté. La Ville est partenaire de l'Union des familles laïques Adour côte sud dans l'organisation de cette seconde édition de la Semaine de la laïcité, événement visant à donner une visibilité à la journée anniversaire de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905, dite « loi de séparation des Églises et de l'État ».



Charles Coutel, professeur émérite en philosophie du droit, animera la conférence.

D.R.

Le principe de laïcité garantit la cohérence de la devise chère à la République, « Liberté, Égalité, Fraternité », obligeant à un devoir

EXPOSITION

Dans le cadre de la Semaine de la laïcité, une exposition « La laïcité : tout simplement » se tiendra du lundi 4 au dimanche 10 décembre 2023 à la Halle aux grains de la mairie (visible pendant les horaires d'ouverture de la mairie et du cinéma). Entrée libre et gratuite pour la conférence et l'exposition. Plus d'infos au 05 58 77 46 37.

de transmission et de défense, c'est pourquoi Charles Coutel insistera sur le rôle de l'école laïque et républicaine dans la défense de la liberté, tant avec Condorcet, on peut affirmer que « même sous la constitution la plus libre un peuple ignorant est esclave. Contre tous les fanatismes qui pactisent avec l'ignorance, redisons la puissance émancipatrice des savoirs et de la culture humaniste ».

Alain Garanx

MESSANGES

Une formation de plongée sous-marine a débuté

Chapeauté par Thierry Ducret, président de la commission technique départementale de la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM) ce stage de formation de 20 initiateurs de plongée s'est déroulé à Messanges les 18 et 19 novembre.

Originaires de différents clubs de la Communauté de communes Maremne Adour Côte sud, du Grand Dax, de Biscarrosse ou de Mont-de-Marsan, les stagiaires ont ainsi commencé leur formation de futurs moniteurs.

Dispensée en côte sud des Landes, cette formation va se prolonger par plusieurs journées pédagogiques jusqu'au 2 juin, date de l'examen final qui aura lieu dans la cité préfectorale.

Le vent en poupe

Un accueil chaleureux propice à un stage studieux : la salle des

associations a accueilli les stagiaires qui ont pu profiter de la cuisine variée du restaurant local.

Une activité sportive qui a le vent en poupe : 17 clubs sont recensés dans le département. « La Fédération française d'études et de sports sous-marins se porte bien dans les Landes avec un peu moins de 1000 licenciés, soit une hausse de 20 % cette année », informe Thierry Ducret.

De très nombreux plongeurs viennent aussi d'autres départements pour « profiter de la vie sous-marine exceptionnelle du canal de Hossegor, des eaux de Mimizan et Biscarrosse, des épaves poissonneuses en mer ou des reliefs sous-marins aux abords du Gouf de Capbreton », ajoute-t-il.

Ces futurs initiateurs sont donc attendus par leurs clubs pour former de nouveaux plongeurs.

Isabelle Chambon



Un stage studieux. FFESSM

COMMUNES EXPRESS

SOUSTONS

Conseil municipal. Le prochain Conseil municipal aura lieu mercredi 6 décembre à 19 h 30. Finances/subventions, ressources humaines, marchés publics et intercommunalité sont à l'ordre du jour.

Covoiturage. Dans le cadre de la soirée théâtrale solidaire, organisée jeudi 7 décembre à 20 h 30, par le comité des fêtes, un covoiturage est prévu. Il est gratuit et à destination des personnes ayant des difficultés à conduire la nuit ou sans moyen de locomotion pour se rendre à cette

soirée au profit du Téléthon. Inscription et renseignements au 06 8713 16 09.

Cérémonie. Demain à 11 h 30, cérémonie au monument aux morts à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.

E.Leclerc

Jusqu'au 16 décembre 2023

SPÉCIAL
CHOCOLATS
DE NOËL11,90
8€,33 -30%BOUCHÉES DE CHOCOLAT
"LES RECETTES DE L'ATELIER"
Lait noir 398 g. Le kg : 20,93 €. Également disponible en variétés Lait 406 g (le kg : 20,52 €) ou Noir 401 g (le kg : 20,77 €)LE 1^{er} PRODUIT

2€,75

LE 2^e PRODUIT

0€,88

BILLES CROUSTILLANTES

OURSON

"LINDT"

Chocolat au lait 120 g. Le kg : 22,92 €. Par 2 (240 g) : 3,63 € au lieu de 5,50 €. Le kg : 15,13 €.

9€,95
6€,57 -34%ASSORTIMENT TRIVIAL
PURSUIT "REVILLON"
Noir, lait & blanc 510 g. Le kg : 12,88 €.

5€,35 2+1 OFFERT

L'UNITÉ

MINI FIGURINES

"NESTLE"

Smarties, Kit Kat ou Galak 147 g. Le kg : 36,39 €. Par 3 (441 g) : 10,70 € au lieu de 16,05 €. Le kg : 24,26 €. Également disponible en variété Crunch 144 g (le kg à l'unité : 37,15 €)

12€,50

Ticket E.Leclerc
68%
sur le 2^e produit
avec la CarteBOÎTE ASSORTIMENT DE CHOCOLATS CHEVERNY
"CEMOI"

Assortiment sans alcool 450 g. Le kg : 27,78 €. Par 2 (900 g) : 25,00 € avec 8,50 € en Ticket E.Leclerc. Le kg : 18,33 €. Également disponible en variétés En fête 401 g (le kg à l'unité : 31,17 €), Chocolat au lait sans alcool 451 g (le kg à l'unité : 27,72 €), Chocolat noir sans alcool 459 g (le kg à l'unité : 27,23 €), Chocolat noir lait blanc avec alcool 456 g (le kg à l'unité : 27,41 €), En fête avec alcool 407 g (le kg à l'unité : 30,71 €) ou Mes Pralinés Gourmands 402 g (le kg à l'unité : 31,10 €)

10%,90
7€,19 -34%COFFRET COLLECTION
"CÔTE D'OR"
345 g. Le kg : 20,84 €.

4€,69

BALLOTIN DE CHOCOLATS SIGNATURES

"ABTEY CHOCOLATIER"

Liqueurs ou Poires Williams 220 g. Le kg : 21,32 €. Par 2 (440 g) : 9,38 € avec 3,19 € en Ticket E.Leclerc. Le kg : 14,07 €.

SAINT-PAUL-LÈS-DAX

C.C. Grand Mail - Adour Océane - 05 58 56 55 55 - De 8h30 à 20h



DAX SAINT-PIERRE

05 58 56 68 00 - De 8h30 à 20h

